

### RGPD - Le traitement de vos données personnelles

- A quoi servent vos données ?

Les informations concernant votre entreprise et/ou vos données personnelles sont collectées lors notre premier contact. Ces données font l'objet de traitement dont les finalités sont les suivantes : création d'un devis et gestion de votre suivi client, évaluation de vos besoins et bonne réalisation de la mission.

- Combien de temps sont utilisées vos données ?

Si vous avez effectué un devis sans donner suite : pendant 3 ans. Si vous avez donné suite au devis : pendant toute la durée de la mission puis durant les délais légaux de prescription.

- Qui accède à vos données ? Madame Lucile MICHON, gérante, pour le compte de MADAME LUCILE

Comment accéder à vos données et les mettre à jour ?

Vous pouvez accéder à tout moment aux données vous concernant en envoyant un message via le formulaire de contact ou un email à [madamelucile.pro@gmail.com](mailto:madamelucile.pro@gmail.com).

- Quels sont vos droits ?

Conformément au règlement européen général (UE) n°2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel et à la libre circulation des données (RGPD) et à la « loi informatiques et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de portabilité et d'effacement (ou « droit à l'oubli ») de celles-ci ou une limitation de traitement. Vous disposez également du droit de retirer votre consentement à tout moment en envoyant un message via le formulaire de contact en précisant votre nom, prénom, nom de votre entreprise. Vous avez enfin la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

### CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les Conditions Générales de Vente pouvant être modifiables à tout moment, seule la date de réception du devis signé sera admise pour l'application des présentes.

Article 1 – Application : Les présentes conditions générales de vente sont conclues,

D'une part entre l'entreprise MADAME LUCILE, domiciliée au 3 allée du ruisseau 85220 LANDEVIEILLE, Siret 892 233 255 00017 RCS La Roche sur Yon et représentée par Lucile MICHON, dénommée le "PRESTATAIRE",

Et d'autre part, par toute personne physique ou morale souhaitant faire appel aux services de MADAME LUCILE, dénommée ci-après "le CLIENT".

Elles visent à définir les relations contractuelles entre MADAME LUCILE et le CLIENT, ainsi que les conditions applicables à une commande. Elles sont remises à chaque CLIENT et sont disponibles sur notre site internet. En conséquence, toute commande de la part du CLIENT implique une totale adhésion à celles-ci, à l'exclusion de tout autre document dont le CLIENT aurait pu avoir connaissance par ailleurs (publicité, prospectus, ...) ou sous réserve d'éventuelles conditions particulières de MADAME LUCILE communiquées au CLIENT dans les devis spécifiques qui lui sont proposés.

Article 2 – Prestations : Le PRESTATAIRE propose des services ponctuels ou réguliers d'assistance et de conseil en gestion administrative et communication.

Article 3 – Engagement

Le PRESTATAIRE engage son savoir-faire et son professionnalisme à la bonne réalisation des missions qui lui sont confiées, ainsi qu'à respecter les délais convenus avec le CLIENT lors de la prise de commande.

Le PRESTATAIRE s'engage, à titre d'obligation de moyens, à exécuter avec tout le soin en usage dans sa profession et à utiliser les règles de l'art du moment.

Le PRESTATAIRE mettra en œuvre tous les moyens nécessaires mis à sa disposition pour prendre soin et préserver les fichiers informatiques et autres documents qui lui seront confiés par le CLIENT pour la réalisation de la prestation commandée. Toutefois, compte tenu des risques de dommage ou de détérioration encourus par ce type de support, il appartiendra au CLIENT de s'en prémunir par tous moyens à sa convenance, qui décharge en conséquence le PRESTATAIRE de toute responsabilité. A compter de la remise des documents livrés par le PRESTATAIRE, le CLIENT sera responsable de l'utilisation, de l'exploitation et de la diffusion du contenu qui y est présenté. Il décharge en conséquence le PRESTATAIRE de toute responsabilité.

Le CLIENT s'engage à mettre à la disposition du PRESTATAIRE tous les éléments (ceux-ci doivent être de bonne qualité et fournis sur des supports valides) nécessaires à l'accomplissement de la mission définie. Tout retard ou omission de la part du CLIENT pourra entraîner soit une révision de la date de livraison, soit une annulation de la commande.

Article 4 – Lieux : Les prestations de service sont réalisées soit dans les locaux du PRESTATAIRE soit dans les bureaux du CLIENT après accord de chacun.

Article 5 - Devis et commande

Chaque commande aura, au préalable, fait l'objet d'un devis gratuit, établi par le PRESTATAIRE sur la base des informations communiquées par le CLIENT et indiquant le détail de la prestation à effectuer.

La commande est confirmée par la signature du devis (incluant les Conditions Générales de Vente) non modifié, apposé avec la mention "Bon pour Accord" et le cachet du CLIENT par voie électronique avec l'expression de son consentement et le versement par virement bancaire de l'acompte (généralement 30%).

A défaut de réception de l'acceptation du devis, le PRESTATAIRE se réserve le droit de ne pas commencer sa prestation. A défaut de confirmation de sa commande selon les modalités définies ci-dessus dans un délai de 30 jours (trente jours) à compter de la date d'envoi du devis, ce dernier sera réputé caduc.

Le PRESTATAIRE se réserve la possibilité après en avoir informé le CLIENT, de majorer les tarifs de prestations et/ou de ne pas respecter les délais de livraison figurant sur la confirmation de commande initiale du CLIENT et ce notamment dans les cas suivants :

1. la modification ou l'ajout de documents supplémentaires par le CLIENT postérieurement à l'établissement du devis par le PRESTATAIRE ; auquel cas, le PRESTATAIRE se réserve le droit d'ajuster le tarif en fonction du volume de travail supplémentaire constaté ou demandé ;

2. toute demande de prestations à réaliser dans l'urgence (délai de prévenance de moins de 24 heures et/ou après 18h, ou les samedis, dimanches et jours fériés.) A défaut d'accord express du CLIENT sur ces nouvelles conditions de livraison et/ou de facturation, le PRESTATAIRE se réserve le droit de ne pas débiter sa prestation. Sauf accord contraire indiqué sur le devis, les frais encourus pour la réalisation de la prestation (déplacements, envoi de courrier express, ...) sont à la charge du CLIENT.

Article 6- Acompte : Toute commande sera soumise à une demande d'acompte de 30%. Dans ce cas, l'exécution des prestations ne commencera qu'après encaissement de celui-ci.

Article 7 – Tarifs

Les tarifs des prestations sont ceux en vigueur au moment de la prise de commande par le CLIENT. Les tarifs sont libellés en euros. Les services aux entreprises sont négociés de gré à gré et leur tarif final pourra varier en fonction des exigences particulières que requièrent les prestations, soit en faveur du CLIENT, soit en faveur

du PRESTATAIRE. Ainsi, les tarifs indiqués sur les supports de communication du PRESTATAIRE sont donnés à titre indicatif et ne remplacent nullement un devis personnalisé en bonne et due forme. Les tarifs sont révisables au 1er janvier de chaque année. Toutefois le PRESTATAIRE s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment sans avis préalable et sans remise en cause des engagements déjà pris vis-à-vis du CLIENT. Toute facturation au tarif horaire implique que la première heure soit indivisible.

#### Article 8 - Majorations et frais supplémentaires

Toute prestation réalisée en urgence à la demande du CLIENT sera majorée comme suit :

- le soir après 18h, ou en urgence dans la journée (délai de prévenance de moins de 24 heures) : + 25%
- les week-ends et jours fériés : + 50%

Des frais supplémentaires peuvent s'ajouter au devis accepté par le CLIENT, le PRESTATAIRE s'engage à l'en avvertir.

#### Article 9 - Modalités de paiement

Le PRESTATAIRE établit la facture à chaque fin d'intervention ponctuelle, ou mensuellement pour les interventions ponctuelles nécessitant plusieurs mois de travail ainsi que pour les interventions permanentes.

Un acompte de 30% sera demandé à la signature du devis avant le démarrage de la mission et sera clairement mentionné sur celui-ci. Le solde devra être payé à la livraison des travaux et la réception de facture interviendra au plus tard quinze jours après la date de facturation.

Toute réclamation relative à une facture devra être transmise par écrit, au siège social du PRESTATAIRE huit jours ouvrés après sa réception. A défaut, le CLIENT ne pourra plus contester cette facture. Le paiement pourra être effectué par : virement bancaire (un RIB vous sera transmis).

#### Article 10 - Pénalités de retard

En cas de défaut de paiement d'une facture à l'échéance, une pénalité de retard égale au taux d'intérêt légal majoré ainsi qu'une indemnité forfaitaire de frais de recouvrement de 40 euros, conformément à l'article L441-6 et D441-6 du code de commerce, est exigible sans qu'aucune mise en demeure ne soit nécessaire. Cette pénalité, calculée sur le montant net de la somme restant due, court de plein droit suivant la date de règlement portée sur la facture, tout comme l'indemnité forfaitaire de frais de recouvrement de 40 euros.

En cas de recouvrement judiciaire, le CLIENT supportera tous les frais de mise en demeure et de contentieux, ainsi que la facturation, à titre de clause pénale, d'une somme égale à 20% du montant total de la commande passée par le CLIENT, avec un minimum forfaitaire de trente euros par dossier, et ce, sans préjudice de tous dommages et intérêts ou indemnités que le PRESTATAIRE pourrait réclamer.

En outre, en cas de non-paiement de la facture à la date fixée par celle-ci, le PRESTATAIRE aura de plein droit la faculté de suspendre ou d'annuler la fourniture de prestations de services demandées par le CLIENT, de suspendre l'exécution de ses obligations, de diminuer ou d'annuler les éventuelles remises accordées au CLIENT.

#### Article 11 - Droit de rétractation et annulation

Un droit de rétractation sera accepté dans la limite de 7 jours suivant la date du devis signé, uniquement s'il est prévu un début d'exécution de la prestation postérieur à ce délai de sept jours. Il ne sera alors facturé au CLIENT aucun frais. En cas d'annulation d'une commande en cours de réalisation, qu'elle qu'en soit la cause, le CLIENT s'engage à régler la totalité de la prestation effectuée. Cette annulation doit être confirmée par le CLIENT au PRESTATAIRE par écrit.

Dans l'hypothèse où le PRESTATAIRE ne serait plus en mesure d'assurer la mission pour une cause réelle et sérieuse (accident, maladie grave ...), la résiliation du présent contrat interviendra de plein droit après notification par lettre recommandée, en respectant un préavis de sept jours.

#### Article 12 - Supports de communication

- les textes : le CLIENT doit fournir des textes en version finale. Toute modification ou correction de langage fera l'objet d'une facturation à l'heure au tarif en vigueur au moment de la signature du contrat, toute demi-heure entamée étant due.

- les images : le CLIENT doit fournir au PRESTATAIRE un logo et des visuels de qualité suffisante pour leur utilisation dans les productions, il veillera à ce que les images fournies respectent le droit à l'image.

- propriété intellectuelle, droits d'auteur, droit d'utilisation : le PRESTATAIRE est propriétaire des droits d'auteur des réalisations. L'exploitation de ses créations fera l'objet de l'étude d'une demande écrite de la part du CLIENT.

- diffusion des créations : le PRESTATAIRE se réserve le droit de diffuser les créations réalisées à des fins de présentation, et sur tout type de support. En cas de refus, le CLIENT devra faire part de ses dispositions au PRESTATAIRE par écrit.

- validation des maquettes : à défaut d'une validation de la maquette par le CLIENT dans un délai de 7 jours, celle-ci sera considérée comme validée par les deux parties.

#### Article 13- Loi informatique et liberté

Conformément à l'article 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, le CLIENT disposera d'un droit de rectification, de modification et de suppression des données qu'il aura communiqué au PRESTATAIRE.

#### Article 14 – Confidentialité

MADAME LUCILE s'engage à respecter la confidentialité des informations portées à sa connaissance avant, pendant et après la réalisation de sa prestation. Les originaux sont retournés au CLIENT sur simple demande. La responsabilité du PRESTATAIRE ne peut être engagée en raison d'une interception, d'un détournement des informations lors du transfert des données, notamment par internet. Par conséquent, il appartient au CLIENT d'informer, préalablement ou lors de la commande, le PRESTATAIRE des moyens de transfert qu'il souhaite voir mis en œuvre afin de garantir la confidentialité de toute information à caractère sensible si les moyens proposés par le PRESTATAIRE ne lui conviennent pas.

#### Article 15 – Propriété

Les travaux réalisés resteront la propriété de MADAME LUCILE jusqu'au paiement intégral de leur prix en application du texte de loi du 12 mai 1980. Le non-paiement des sommes dues par le CLIENT donnera le droit au PRESTATAIRE d'exiger la restitution des travaux livrés aux frais, risques et périls du CLIENT.

#### AUTRES MENTIONS LEGALES

L'ensemble des images/arrières plans et/ou photos présentes sur le site [www.madamelucile.pro](http://www.madamelucile.pro) sont la propriété de MADAME LUCILE, ou libres de droits. Tout usage ou duplication doit être soumis à son autorisation préalable.